

en place du rôle de médiateur les situations de conflits ont diminué. Le rôle de médiateur n'est pas imposé à un enfant, toutes les semaines un enfant se propose pour assurer ce rôle. Dans les niveaux CM les enfants ne souhaitent plus le faire et d'autres moyens sont utilisés pour garder la discussion ouverte.

Concernant le temps de pause méridienne (cantine), la surveillance est assurée par les employés municipaux (Atsems en majorité). Il n'y a pas de taux d'encadrement imposé légalement et cette année 4 adultes sont responsables de la surveillance de la cour et des 180 enfants fréquentant en moyenne la cantine. Les enfants vont manger par roulement et ne sont donc pas dans la cour tous en même temps sauf sur le dernier quart d'heure. Actuellement, une des personnes responsable est en arrêt maladie et donc la surveillance est assurée par 3 adultes. Certains enfants se plaignent du froid et d'autres souhaiteraient pouvoir rentrer à l'intérieur pour des activités calmes (lecture, puzzle...). Pour le moment, le peu de personnel ne permet pas de réaliser ce souhait en toute sécurité. Il est rappelé aux parents dont les enfants vont à la cantine de bien les habiller pendant les périodes froides. La pause méridienne est aussi un moment de relâche et de défoulement dans la journée des enfants et même si les adultes présents assurent leur rôle correctement, ils avouent que la situation n'est pas facile. Le conseil d'école demande qu'une réflexion soit engagée par la Mairie pour améliorer l'accueil de la pause méridienne, d'une part pour les enfants mais aussi pour l'équipe qui les encadre.

**2<sup>ème</sup> évaluation nationale CP:** les enfants de CP ont passé ces évaluations en février. Dès que les enseignantes auront accès aux résultats individuels elles les transmettront aux parents. Les parents souhaitant des explications sur les résultats de leur enfant sont invités à prendre contact avec l'enseignante concernée.

En ce qui concerne les 1<sup>ères</sup> évaluations CP et CE1 d'octobre, les écoles du pays de Gex sont très bien placées à l'échelle départementale et nationale.

**Reperdys :** test national de détection de la dyslexie, réalisé en janvier pour les CM1. A partir de cet âge, une orthophoniste peut poser le diagnostic de dyslexie suite à un bilan. Si lors des résultats des tests reperdys un enfant est susceptible d'être dyslexique, l'enseignante en fait part aux parents en leur conseillant de faire passer un bilan chez une orthophoniste en France ou une logopédiste en Suisse. Si un enfant est diagnostiqué dyslexique des aménagements sont mis en place en classe.

**Synthèse du premier conseil d'enfant :** a eu lieu avant les vacances de Noël et le prochain sera programmé en mars. Outre les traditionnelles questions de foot et de frites à la cantine, les enfants ont fait des propositions intéressantes voire surprenantes. Ils ont souhaité l'achat de jeux tels que des cordes à sauter, des ballons de foot, cerceaux... ce que l'école a fait. Ils ont évoqué les déchets qui traînent dans la cour et des améliorations sont déjà visibles. Ils ont demandé plus de porte-manteaux à des endroits où ils faisaient défaut. Un planning de foot a vu le jour et après quelques tentatives de triche, chaque classe respecte les roulements de terrain et les espaces dédiés. Les enfants souhaitent plus de bancs dans la cour, la Mairie a pris note de la demande. Ils aimeraient avoir un banc dit « banc de l'amitié » sur lequel les enfants qui se sentent seuls pourraient aller s'asseoir afin de signaler aux autres enfants qu'ils cherchent des partenaires de jeux ou de la compagnie